



PROJET

## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



*École Polyvalente*  
*La Pocatière*

**2020-2021**

« Le conseil d'établissement prépare et adopte  
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités  
et en transmet une copie à la commission scolaire »

(Réf. : L. I. P. article 82)

## **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école Polyvalente La Pocatière, nous vous transmettons ce rapport annuel concernant ses activités pour l'année scolaire 2020-2021.

Organisme institué au sein d'un établissement d'enseignement public et ayant un rôle décisionnel sur des questions liées à la gestion ainsi qu'un rôle consultatif sur divers points, le conseil d'établissement est un lieu privilégié d'échange d'opinion et de concertation entre les parents, le personnel et la direction de l'école ainsi que la communauté.

Les rencontres sont ouvertes au public et une tribune où chacun peut obtenir de l'information, exprimer ses opinions et préoccupations ainsi que proposer et poser des actions concrètes à mettre en œuvre afin d'offrir aux élèves un milieu de vie et d'apprentissage stimulant et où il fait bon vivre.

Le Conseil d'établissement se veut être à l'écoute des besoins du milieu. Les membres souhaitent que les élèves se développent à leur plein potentiel et agissent dans le seul intérêt du bien-être et de la réussite de tous les élèves. Par leur implication les membres bénéficient d'une saine collaboration afin que les élèves vivent des expériences scolaires enrichissantes et positives.

**MERCI** à chaque membre du personnel enseignant, personnel professionnel, ainsi qu'aux parents qui ont contribué à enrichir la vie des élèves tout au long de l'année. **MERCI** à l'ensemble des membres du conseil d'établissement pour la pertinence de leurs réflexions, le temps qu'ils ont investi et pour leur implication.

À Kathy Fortin et Julie Trudel-Lefebvre, ce fût un plaisir de travailler avec vous...Merci d'avoir orchestré de façon extraordinaire, avec l'équipe de l'école, les mesures et les changements mis en place pendant cette année plus que rocambolesque.

À tous les élèves qui ont persévéré pendant cette année scolaire, qui ont relevé le défi de l'école à distance et qui ont été plus que résilients devant cette épisode pandémique, félicitations! Ne baissez pas les bras! Foncez!



Magali Émond  
Présidente du conseil d'établissement 2020-2021

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

**Parents** : Marie-Josée Bérubé, Alexandre Bilodeau, Magali Emond, Martine Jean, Johanne Voyer

**Représentant le gouvernement étudiant** : Jeanne Beaulieu

**Professionnel** : Pierre-Alexandre Dumont-Saucier

**Personnel de soutien** : Nadine St-Onge, Marie-Ève Pelletier

**Enseignant(e)s** : Nancy Milliard, Denis Bastille et Jean-Philippe Dionne

**Direction** : Kathy Fortin

**Direction adjointe** : Julie Trudel-Lefebvre

## CALENDRIER DES RENCONTRES

En 2020-2021, le Conseil d'établissement a tenu cinq (5) séances ordinaires virtuelles.

En début d'année, le conseil a élu les membres aux différents postes, révisé les règles de régie interne et établi un calendrier des séances.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS:

- 9 septembre 2020 (virtuelle)

## RENCONTRES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT:

- 28 septembre 2020
- 23 novembre 2020
- 25 janvier 2021
- 31 mai 2021
- 21 juin 2021

## ACTIVITÉS ET TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Au cours de l'année, le CÉ « a été consulté », « a adopté » et « a transmis des résolutions » sur les sujets suivants :

- Budget annuel de l'école pour 2021-2022;
- Acte d'établissement 2021-2022;
- Plan triennal;
- Adoption du budget du Conseil d'établissement;
- Frais exigés aux parents pour l'année 2021-2022.

Le Conseil d'établissement a donné **son approbation** sur les sujets suivants :

- Normes et modalités en évaluation;
- Activités et sorties éducatives 2020-2021 (calendrier et financement);
- Règles de régie interne du conseil d'établissement;
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- Grille-matière;
- Liste des effets scolaires;
- Matériel didactique à se procurer par l'école;

- Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école;
- Campagnes de financement 2021-2022;
- Approbation de la résolution sur les mesures décentralisées et protégées 2020-2021;
- Approbation de la mesure 1.4;
- Programme de langues;
- Photographies scolaires.

Le Conseil d'établissement a **reçu de l'information et donné son avis** sur les sujets suivants:

- Inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2021-2022;
- Activités et sujets traités lors du comité de parents;
- Activités sportives et parascolaires;
- Organisation scolaire 2021-2022 et prévisions;
- Activités et informations des intervenants de l'école
- Programme PPP arts;
- Rentrée scolaire 2021-2022;
- Matériel informatique pour les élèves;
- Suivi COVID;
- Protocole d'urgence;
- Journées pédagogiques ajoutées par le MEES;
- Prolongation des vacances des fêtes;
- Portes ouvertes;
- Nouveau site Web;
- Cours option 5e secondaire;
- Remise des bulletins et rencontres parents;
- Projet Soutien au comportement positif;
- Classe transition adaptation scolaire;
- Protocole d'entente « Accro de la Techno ».